

n° 02

2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE**

Date de convocation 12 février 2024	L'an 2024, Le 28 février à 18h00  Les membres du C.C.A.S., légalement convoqués, se sont réunis en mairie en séance publique, sous la présidence de monsieur Michel BOUVIER.
<b>Nombre de conseillers</b>  En exercice : 09 Présents : 05 Votants : 06	<b>Présents :</b> Monsieur Michel BOUVIER - Président, Madame Odile ILTIS, Monsieur Bernard TURPIN, Monsieur Rémy SAINT- GERMAIN, Monsieur Albert CARRAZ
<b>Objet</b> <b>Demande</b> <b>exceptionnelle d'aide</b> <b>sociale</b>	<b>Excusés et représentés par pouvoir :</b> Madame Valérie LERGER pouvoir donné à Madame Odile ILTIS <b>Excusées :</b> Sandrine ARANDEL, Myriam MIGLIORINI, Valerie PERTIGA, <b>Absente :</b>

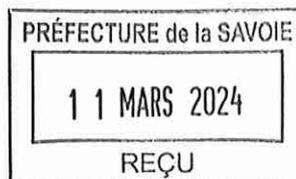
**Rapporteur :** Madame Odile ILTIS – Vice –présidente

Une demande d'aide financière exceptionnelle a été déposée par les services sociaux en vue de venir en aide à une personne de 65 ans vivant seule dans la commune.  
Il est demandé un secours de 200 € destinés à Total Energie pour la fourniture de gaz.

**A l'unanimité, les membres du conseil d'administration du CCAS, autorise Monsieur le Président à verser à Mme S. un secours exceptionnel d'un montant de 200 €.**

Dans la mesure du possible ce versement se fera directement auprès du fournisseur Total Energie, à défaut auprès de l'intéressée.

Votants : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
-------------	------------	----------------	----------



**Le Président**  
**Michel BOUVIER**

